



## Qu'est-ce que l'animation de la vie sociale ?

L'animation de la vie sociale est un domaine d'intervention sociale qui a pour origine les initiatives privées de la fin du XIX siècle et qui s'est développé à partir des politiques de reconstruction de l'après-guerre 39-45.

S'appuyant sur des équipements de proximité, les centres sociaux et les structures d'animation locale, elle repose sur une dynamique de mobilisation des habitants. Elle leur permet ainsi de participer à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation et de l'expression culturelle, au renforcement des solidarités et des relations de voisinage, à la prévention et la réduction des exclusions, par une démarche globale adaptée aux problématiques sociales d'un territoire. Ces structures portent des missions d'intérêt général sur un territoire délimité. Malgré la diversité apparente des équipements et les spécificités territoriales, toutes les structures de l'animation de la vie sociale poursuivent les mêmes finalités et partagent des valeurs communes.

Ces lieux ressources ouverts à toute la population recherchent la mixité des publics et l'intergénéralité. Ils visent la valorisation des compétences, des savoirs et savoir-faire, la promotion des initiatives locales, à la fois individuelles et collectives.

Cette dynamique commune déclinée dans un projet social est facteur de développement social local et porteur de cohésion et d'inclusion sociale. Il est fondé sur une démarche transversale pour répondre à la fois aux besoins des familles et à leurs difficultés de la vie quotidienne mais aussi pour répondre aux problématiques sociales collectives d'un territoire. Concrètement, le projet social global explicite les axes d'interventions prioritaires et propose un plan d'actions et d'activités adaptées.

### Sommaire

- Qu'est-ce que l'animation de la vie sociale p 1
- Création d'un observatoire des centres sociaux : [www.senacs.fr](http://www.senacs.fr) p 2
- Les centres sociaux à la source des informations p 3
- Les ateliers numériques de la Caf p 4
- Une offre de formation diversifiée p 4
- Le Pôle ressources de développement social p 5
- Journée d'étude du 19 octobre p 6
- 28 novembre : Forum régional des associations p 6
- 30 novembre : journée sur le soutien à la parentalité p 6
- «Stop aux incivilités» p 7



Support de référence :  
circulaire Cnaf n°2012-013 du 20 juin 2012 relative à l'animation de la vie sociale (Avs)

En savoir plus sur :

- > le site de la Caf : [partenaires-caf66.fr](http://partenaires-caf66.fr) > Domaine > [L'animation de la vie sociale](#)
- > le site de la Fédération des centres sociaux : [www.centres-sociaux.fr](http://www.centres-sociaux.fr)

Le projet social est élaboré impérativement dans le cadre d'une démarche participative associant les usagers et les bénévoles, il est validé par l'instance de gouvernance de la structure et est un des critères d'agrément de la structure par la commission d'action sociale de la Caf.

Positionné au cœur des bassins de vie, développant des actions de proximité en faveur de l'insertion sociale des familles dans leur environnement, l'animation de la vie sociale contribue également à la réalisation des engagements de la branche Famille, notamment en matière d'amélioration de l'environnement et du cadre de vie, de développement de services aux familles dans les domaines de la petite enfance, des loisirs et du soutien à la parentalité, de déploiement des interventions de travail social et des offres de service des Caf en permettant une mise en relation directe avec les populations.

## **Création d'un observatoire des centres sociaux : [www.senacs.fr](http://www.senacs.fr)**

**pour favoriser la connaissance et la valorisation des actions**

Les centres sociaux sont au cœur des problématiques sociales (éducation, insertion, lutte contre les discriminations, accès aux droits, isolement) et leur mise en réseau est indispensable pour capitaliser, mutualiser et transférer les bonnes pratiques des professionnels, partager les actions innovantes, identifier les points forts, les difficultés et les axes d'amélioration, permettant ainsi de proposer des interventions spécifiques.

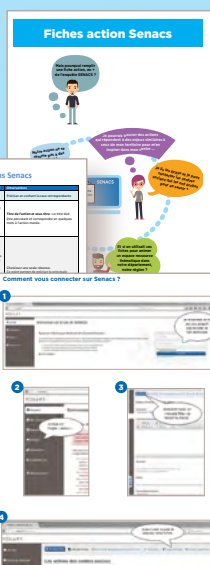
L'engagement des professionnels et bénévoles des centres sociaux dans de nombreux projets d'intérêts généraux ont permis aux habitants de développer des liens sociaux, d'engager leur responsabilité dans le cadre d'une démarche participative face à des questions de société primordiales les concernant quotidiennement, telles que la lutte contre les exclusions, la citoyenneté, la parentalité, la jeunesse ... Les projets voient le jour dans le respect de la dignité humaine et des [valeurs de la République](#) : « indivisible, laïque, démocratique et sociale ».

Pour soutenir et dynamiser cette mise en réseau, la Caisse nationale des allocations familiales et la Fédération des centres sociaux de France proposent désormais « Senacs », un observatoire qui met en lumière le travail mené par les salariés et bénévoles des centres sociaux et, prochainement, des espaces de vie sociale. Il permet de s'adresser aux élus, aux partenaires et aux citoyens pour favoriser une meilleure connaissance des missions des centres sociaux et faciliter ainsi leur identification et la lisibilité de leurs actions.

La restitution des données 2016 paraîtra sous la forme d'une plaquette régionale co-élaborée par les cinq Caf de l'ex-région Languedoc-Roussillon et la Fédération des centres sociaux.



La **plaquette Senacs** sera disponible en novembre



Retrouvez les documents d'aide pratique à la saisie des fiches actions [en cliquant ici](#)



clik



Merci aux centres sociaux du département qui ont contribué à l'élaboration de cet outil.

## Les centres sociaux à la source des informations

figurant dans l'observatoire

Dans le but d'améliorer la lisibilité des résultats des actions mises en œuvre dans les structures d'animation de la vie sociale et valoriser l'utilité sociale de ces dernières, la Caf et la Fédération des centres sociaux encouragent à renseigner sur le site Senacs les actions portées tout au long de l'année par les centres sociaux.

Cela permet :

- > d'enrichir l'observatoire Senacs,
- > de promouvoir l'engagement et les missions des centres sociaux auprès des partenaires et des élus,
- > de mutualiser des idées innovantes entre professionnels et de favoriser la mise en réseau de bonnes pratiques.





Des documents à télécharger sur [partenaires-caf66.fr](http://partenaires-caf66.fr)

 clic



## Les ateliers numériques de la Caf

pour accompagner les partenaires et les usagers

L'offre numérique de la Caf s'étoffe, en lien avec les pratiques des usagers.

C'est pourquoi la Caf des Pyrénées-Orientales souhaite accompagner ses partenaires relais et les allocataires dans cette évolution qui implique des changements dans les relations avec les usagers.

Afin d'aider les partenaires et de permettre aux allocataires d'être autonomes dans leurs démarches, la Caf propose des ateliers numériques allocataires et des ateliers numériques partenaires.

Concernant les partenaires relais, ces ateliers visent à leur donner la connaissance des outils de la Caf nécessaire à la bonne information des usagers.

Ils comportent une présentation des outils électroniques de la Caf et une remise de supports d'information.

Ils peuvent avoir lieu au siège de la Caf à Perpignan ou chez des partenaires de l'ensemble du département souhaitant participer à ce type de démarche.

Ces ateliers sont animés par des personnels de la Caf.

Plus d'infos :

- > Vous souhaitez [vous informer sur ces ateliers](#) ? Envoyez un message en vous connectant sur : [www.partenaires-caf66.fr](http://www.partenaires-caf66.fr), rubrique les ateliers numériques
- > Vous souhaitez [demander à la Caf l'organisation d'un atelier numérique](#) ? Connectez-vous sur : [www.partenaires-caf66.fr](http://www.partenaires-caf66.fr), rubrique les ateliers numériques
- > Vous voulez [inscrire un allocataire à un atelier numérique](#) de la Caf ? Connectez-vous sur : [www.caf.fr](http://www.caf.fr), rubrique Ma Caf / Contacter ma Caf / Points d'accueil

## Une offre de formation diversifiée

pour les professionnels et les bénévoles

L'Union fédérale des centres sociaux et socioculturels d'Occitanie propose un large choix de formations faisant de la qualification des acteurs du réseau une priorité.

Le développement du pouvoir d'agir des habitants, la laïcité, les fondamentaux comptables et financiers, l'amélioration de la fonction d'accueil sont autant de clés d'entrée qui vous permettront d'appréhender le concept de centre social, d'acquérir de nouvelles compétences et de fédérer autour d'un projet commun les bénévoles, les administrateurs et les salariés.

- > <http://www.centres-sociaux.fr/formations/>



## Le Pôle ressources de développement social :

### un outil partenarial, transversal, et interdisciplinaire

Créé en 2005 à Perpignan, le Pôle ressources de développement social (Prds) accompagne le changement des pratiques professionnelles dans le champ social et éducatif et répond aux attentes des institutions et des professionnels confrontés à la complexité croissante des problématiques des quartiers et des populations cumulant les difficultés (exclusion sociale, etc.).

La notion de développement social est surtout marquée par la valorisation des ressources des populations, des territoires et des modes de solidarités actives.

Ses objectifs sont les suivants :

- > Anticiper et accompagner les évolutions de l'action sociale et éducative,
- > Créer les conditions d'un partenariat partagé autour des questions de développement social,
- > Proposer des espaces de mutualisation des informations et des ressources,
- > Accompagner et promouvoir des expériences novatrices.

Le Prds, c'est aussi une offre de formation (actions de qualification, journées d'études, etc.) et la possibilité d'un accompagnement de pratiques territorialisées de développement social.

Les axes de travail actuels sont :

- > l'expérimentation de la démarche du croisement des savoirs et des pratiques entre professionnels, étudiants, personnes en situation de pauvreté,
- > l'accompagnement du réseau ressources sur les démarches participatives,
- > un projet de théâtre débat «les idées reçues sur les pauvres et la pauvreté»,
- > l'accompagnement des conseils citoyens,
- > le soutien des élus locaux à la mise en place de journées citoyennes,
- > un projet innovant «les jeunes et le pouvoir d'agir».

Le PRDS est principalement soutenu par l'Etat, le Conseil départemental des Pyrénées-Orientales, la Ville de Perpignan, Perpignan Méditerranée Métropole et la Caisse d'allocations familiales des Pyrénées-Orientales.

*Pour en savoir plus :*

- > [www.prds66.fr](http://www.prds66.fr) - [prds66@wanadoo.fr](mailto:prds66@wanadoo.fr)

1 rue Charles Percier - 66 000 Perpignan

Tel : 04 68 08 10 48 (coordination)

04 68 08 20 75 (secrétariat)

04 68 08 18 23 (centre ressources)





## Journée d'étude du 19 octobre

« Co-construire des projets : quand structures du secteur social et collectifs de personnes travaillent en partenariat »

Cette journée organisée par le Pôle ressource au développement social (Prds) s'adressait aux professionnels d'institutions et d'associations, bénévoles associatifs, étudiants en travail social, collectifs de personnes concernées.

Il s'agissait de mieux comprendre les enjeux éthiques, pratiques et épistémologiques soulevés par les démarches de co-construction, en partageant des expériences et en identifiant les meilleures conditions menant à la réalisation des projets co-construits

## 28 novembre : Forum régional des associations

pour les dirigeants et responsables du secteur associatif

Ce forum a lieu à la Grande Motte.

- > Un programme au cœur de l'actualité des associations, permanences d'experts-comptables et de commissaires aux comptes pour répondre à vos interrogations.
- > Deux conférences : « Les sources de financement », « Les relations des associations avec les collectivités ».
- > Une plénière : « La labellisation, axe de fiabilisation des sources de financement pour les associations ».

Le Forum régional des associations est organisé pour la deuxième fois dans le cadre de la Région Languedoc Roussillon Midi-Pyrénées. Il est la déclinaison du Forum national des associations & fondations qui se tient à Paris chaque année. Conçu comme un lieu de réflexion, ce forum national permet aux acteurs du secteur associatif d'échanger, de s'informer et de se former aussi bien sur des problématiques de financement, de gestion, de développement, de communication que de transition digitale.

## 30 novembre : journée sur le soutien à la parentalité

pour les référents familles des centres sociaux et les espaces de vie sociale des Pyrénées-Orientales et de l'Aude

Cette rencontre des acteurs de la parentalité (centres sociaux, espaces de vie sociale, conseillers parentalité et animation de la vie sociale des Caf et coordinateurs Réaap) aura lieu à Narbonne. Elle sera l'occasion d'échanger sur les pratiques et projets autour du « guide des pratiques de parentalité » dont la réalisation avait été confiée par les Caf du Languedoc-Roussillon à la Fédération des centres sociaux.

Présentations, ateliers, expérimentation du site internet collaboratif, permettront de poursuivre la réflexion sur les outils de développement des actions de soutien à la parentalité dans les structures d'animation de la vie sociale.



**Mardi 28 novembre**  
de 14 h à 18 h 15

**La Grande Motte**  
Palais des Congrès

**Plus d'infos :**  
<https://forumassociations-lrmp.com/>

**Jeudi 30 novembre**  
de 9h à 16h30

**Narbonne**  
Salle Yvette Chassagne (face  
centre social Nelson Mandela)  
4 Promenade E. Palomo  
Quartier St-Jean St-Pierre

**Plus d'infos :**  
04 68 41 77 26





## «Stop aux incivilités»

Un projet citoyen du centre social de la Diagonale du Vernet de Perpignan

Le collectif des jeunes (de 15 à 20 ans) de l'EAJ du centre social de la Diagonale du Vernet de Perpignan, encadré par Ali Rachem, a réalisé un court-métrage intitulé « Stop aux incivilités » dans les transports en commun.

En collaboration avec la compagnie de transport Sankéo/Vectalia (ex Ctpm), ce projet citoyen est né d'une discussion informelle entre le responsable de l'EAJ et une habitante du Moyen-Vernet également employée et conductrice de bus à la Ctpm.

Il s'agit là d'une prise de conscience des jeunes du quartier à la suite d'événements (caillassages à répétition des bus de ville) qui ont amené la compagnie de transport à ne plus desservir le Bas-Vernet pendant près de neuf mois, privant ainsi une grande partie des habitants de leur unique moyen de transport.

Les jeunes ont souhaité communiquer sur ces violences. Soutenu par la communauté de communes Perpignan Métropole Méditerranée, le préfet, et les financeurs du centre social dont la Caf, ce film a vocation à être diffusé dans les écoles et les collèges afin de sensibiliser les plus jeunes, pour la plupart usagers des bus de ville, à ces problèmes d'incivilités.



Le collectif des jeunes de l'EAJ du centre social de la Diagonale du Vernet